

Informations générales

Période	30/05/2025					
Date de création du portefeuille	17/05/2024					
Devise du portefeuille	EUR					
Date de création de la part	17/05/2024					
Devise de la part	EUR					
Code ISIN	FR001400NQT8					
Type de part	C2					
Statut juridique	FCP					
N° de portefeuille comptable	170097					
Valorisation	Quotidienne					
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion					
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion					
Valorisateur	CACEIS Fund Administration					
Dépositaire	CACEIS Bank					
Durée placement recommandée	3 ans					
Heure de centralisation	12:00					
Frais de gestion	0,25% TTC max					
Commission de surperformance	non					
Rendement/Risque						
1	2	3	4	5	6	7

Valeur liquidative

Valeur liquidative	10 595,65
Actif net	66 853 277,50
Nb de parts	6 309,50

Orientation de gestion

L'objectif de gestion de LMDG IG FIX 2028 est d'offrir la performance d'un portefeuille constitué d'obligations de maturité 31 décembre 2028. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés ou souverains de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale à BBB-).

Duration

30/05/2025	2.82
------------	------

Rendement au pire

30/05/2025	2.96
------------	------

Rendement à maturité

30/05/2025	3.36
------------	------

Contact

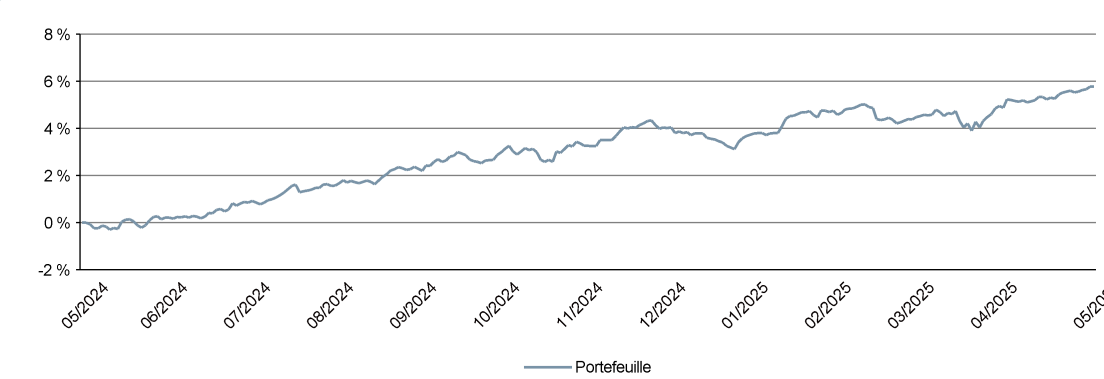
UBS LA MAISON de Gestion
contact@laimaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00



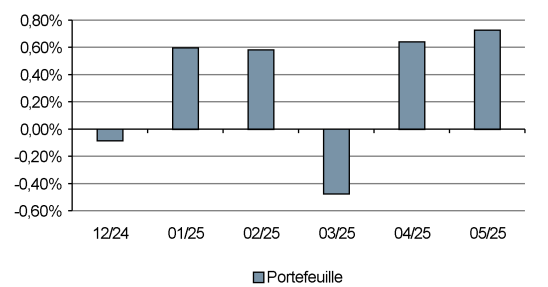
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	6 mois	Début de l'année	1 an	Origine
Portefeuille	0,73	0,89	2,00	2,08	6,24	5,96

Evolution de la performance



6 derniers mois



Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	Origine
Volatilité du portefeuille (%) *	2.01	2.01
Ratio de Sharpe du portefeuille *	1.64	1.37

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

Le mois de mai a été marqué par une accalmie relative sur les marchés financiers, dans un contexte toujours dominé par les tensions commerciales et les ajustements de politique monétaire. Après plusieurs mois de volatilité, les investisseurs ont semblé adopter une posture plus attentiste, dans l'attente de signaux clairs sur l'évolution des relations commerciales internationales et des trajectoires de taux.

Aux États-Unis, les données macroéconomiques ont confirmé un ralentissement progressif de l'économie. L'inflation a poursuivi sa décrue, avec un indice des prix à la consommation (core CPI) en hausse de seulement 0,2 % en glissement mensuel, portant l'inflation sous-jacente à 2,6 % sur un an. Ce repli, conjugué à des indicateurs d'activité plus modérés, conforte l'hypothèse d'un statu quo prolongé de la Réserve fédérale. Les membres du FOMC ont d'ailleurs réaffirmé leur volonté de rester prudents, insistant sur la nécessité de disposer de données supplémentaires avant d'envisager une nouvelle baisse des taux.

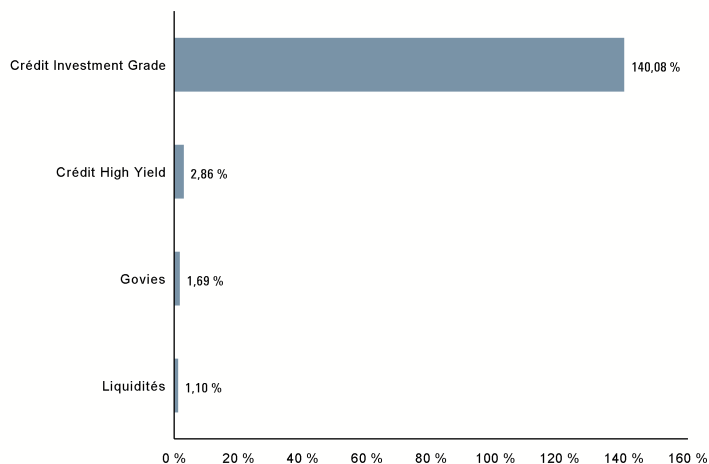
Sur le plan politique, les tensions commerciales se sont quelque peu apaisées. L'administration Trump a maintenu la suspension temporaire de certains droits de douane, notamment sur les importations de produits chinois et européens, dans l'espoir de relancer les négociations. Cette posture plus conciliante a été bien accueillie par les marchés, même si les incertitudes demeurent quant à la pérennité de cette trêve.

En parallèle, les inquiétudes budgétaires ont refait surface. Le déficit public américain continue de se creuser, atteignant des niveaux historiquement élevés en proportion du PIB. Cette situation a conduit l'agence de notation Moody's à abaisser la note des États-Unis à AA+, invoquant une trajectoire budgétaire insoutenable à moyen terme et un manque de consensus politique pour y remédier. Bien que cette décision n'ait pas provoqué de choc immédiat sur les marchés, elle a ravivé les débats sur la soutenabilité de la dette américaine et pourrait peser sur les anticipations de taux à long terme.

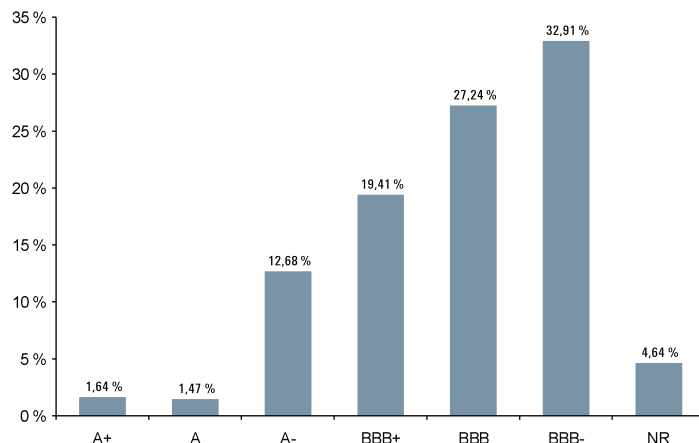
En zone euro, les anticipations des investisseurs se sont intensifiées à l'approche de la réunion de la BCE du mois de juin. Les économistes du consensus prévoient une baisse de 0,25 % lors de cette prochaine réunion, justifiée par un recul progressif de l'inflation vers la cible de 2 % et des perspectives économiques toujours faibles, aggravées par les incertitudes liées aux droits de douane américains. Au-delà de juin, deux nouvelles baisses de taux sont envisagées, avec un taux terminal attendu à 1,5 %. Plusieurs gouverneurs ont déjà exprimé leur volonté d'adopter une politique légèrement plus accommodante. La BCE publiera également de nouvelles projections économiques intégrant, pour la première fois, l'estimation de la Bundesbank sur le plan budgétaire allemand.

Les marchés obligataires ont connu une relative stabilité. Les taux souverains allemands à 10 ans ont légèrement augmenté de 0,06 % pour s'établir à 2,50 %, tandis que leur pendant américain a augmenté de 0,24 % pour atteindre 4,40 %. Les primes de crédit investment-grade (IG) se sont resserrées de 0,12 %, soutenues par une demande toujours forte pour les actifs de qualité. Le crédit IG européen a enregistré une performance de +0,54 % en mai, tandis que le High-Yield (HY) a progressé de +1,45 % sur la même période, effaçant les pertes du mois de mars. Aux États-Unis, les performances ont été plus contrastées : le crédit IG n'a pas progressé sur le mois, tandis que le HY survole avec +1,68 % en mai.

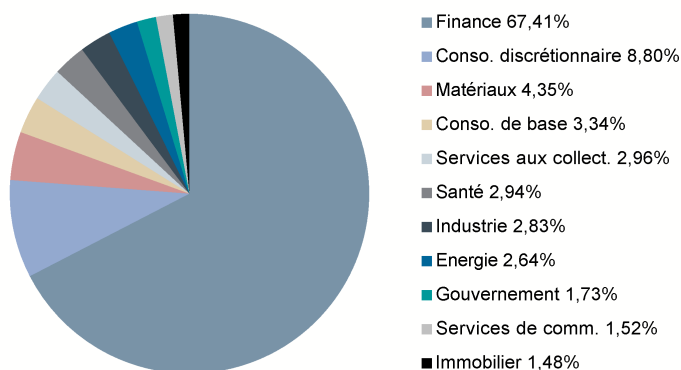
Répartition par classes d'actifs



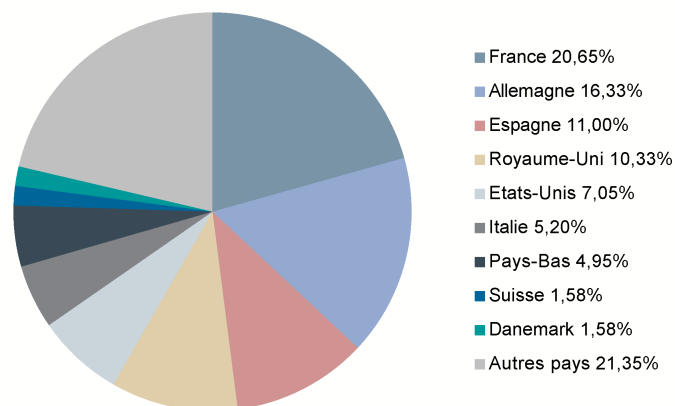
Répartition par notations de la poche obligataire



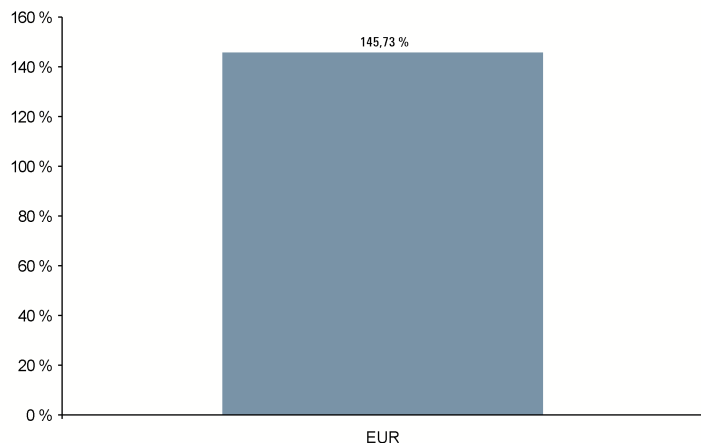
Répartition sectorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche obligataire



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
ERSTE GR BK 4.0% 07-06-33 EMTN	2,03%
BANC SA 3.25 04-29	1,96%
OTP BANK 4.75% 12-06-28 EMTN	1,90%
BANC SA 5.75 08-33	1,88%
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	1,88%
ACCOR 2.375% 29-11-28	1,87%
NIBC BANK NV 6.0% 16-11-28	1,85%
AYVENS 4.875% 06-10-28 EMTN	1,85%
BARRY CAL 4.0% 14-06-29	1,76%
LANXESS AG 1.75% 22-03-28 EMTN	1,72%
	18,70%

Glossaire

Volatilité :

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos" :

Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité :

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseur sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :

La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICl, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.